



## ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°2 DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 24 avril 2019, le Maire de la commune de Flayosc a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 de Droit Commun du PLU. Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale saisie sur le projet. La décision de l'autorité environnementale est jointe au dossier d'enquête.

Monsieur Richard STALENQ, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en Mairie de Flayosc du jeudi 16 mai 2019 à 9h ; au lundi 17 juin 2019 à 17h.

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal pourra approuver la modification n°2 du PLU, et pourra éventuellement la modifier pour tenir compte des observations des Personnes Publiques Associées, du public, et du rapport du Commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de modification n°2 du PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Flayosc pendant toute la durée de l'enquête, du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet :

[www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr)

Les observations, et propositions pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. Richard STALENQ, Commissaire Enquêteur, Mairie de Flayosc, 83780 FLAYOSC; par e-mail à l'adresse [enquete-publique-1308@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1308@registre-dematerialise.fr), ou sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/1308> , du jeudi 16 mai 2019 à 9h, jusqu'à la clôture de l'enquête, soit le lundi 17 juin 2019 à 17h.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie, les :

- Jeudi 16 mai 2019 de 9h00 à 12h00,
- Lundi 27 mai 2019 de 14h00 à 17h00,
- Vendredi 07 juin 2019 de 9h00 à 12h00,
- Lundi 17 juin 2019 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur les sites internet suivants : [www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr) et [www.registre-dematerialise.fr/1308](http://www.registre-dematerialise.fr/1308), et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire de Flayosc,

- par courrier : Mairie de Flayosc, Avenue Angelin Germain, 83 780 Flayosc.
- par téléphone : 04 94 70 40 03

Par demande écrite en Mairie, le dossier de modification n°2 du PLU tel que mis à l'enquête sera remis, après paiement des frais de reprographie d'un montant de 150 euros, ou au format CD-ROM pour un montant de 2,75 euros.